

femmes & hommes en église

---

**BULLETIN INTERNATIONAL**

*Paroles de femmes*

*Paroles d'avenir*

**Pékin !**



*Partenaires autrement*

# sommaire

---

## femmes & hommes à l'église

### Dossier

---

- "Le feu d'artifice de ma vie", Impressions pékinoises. .... 3**  
*Nanette Courrière, Simone Peccaud*
- Marie à Pékin ..... 7**  
*Patrick Jacquemont*
- Nous étions à Pékin ..... 10**  
*Gabriel Marc*
- Droits et responsabilités de la personne sexuée ..... 15**  
*Marie-Thérèse van Lunen Chenu*
- L'ACGF à Pékin, Après Pékin... ..... 21**  
*Christiane Jourdan, Christiane Deltel*

### Actualités

---

- La balle est dans le camp des évêques ..... 26**  
*Monique Hébrard*
- A propos de la lettre du pape ..... 28**
- Le huis-clos des évêques à Lourdes. .... 32**  
*Henri Tincq*
- Dans les Eglises des femmes aussi sont ministres ..... 33**
- Sarah... victoire et défaite ..... 35**  
*Madeleine Arondel-Rohaut*

### Vie de l'association

---

- En-train, après la rencontre nationale ..... 37**  
*Jean-Pierre Philibert*
- Avez-vous lu ? ..... 40**

Ce numéro

**35<sup>FF</sup>**

#### **abonnements 1995**

**(Partant de janvier)**

France 140 F, Europe 155 FF, autres pays 180 FF

A verser à : FHE 68, rue de Babylone 75007 Paris

C.C.P. : 161225A Paris ☎ 1 47.05.76.99

## **Pékin ! Paroles de femmes, Paroles d'avenir**

Nous reprenons comme titre de ce bulletin consacré à la Conférence de Pékin-Beijing, celui de la Rencontre Nationale de l'association, qui fit une large place aux échos de nos deux déléguées au Forum des ONG (30 août-8 septembre 1995), Simone Peccaud et Nanette Courrière, et qui s'interrogea sur les actions à promouvoir après Pékin. L'enthousiasme et le dynamisme de nos représentantes en Chine sont une réponse à la question : "Fallait-il aller à Pékin ?". Patrick Jacquemont pressentait-il cette joie partagée et cette détermination commune lorsqu'il a commenté le Magnificat dans la perspective du rassemblement de Pékin ? Les réflexions de Gabriel Marc et de Marie-Thérèse van Lunen Chenu s'appliquent aux textes issus de la Conférence de l'ONU (4-15 septembre 1995). Le premier met l'accent sur les réactions du Saint-Siège et les limites d'un discours consacré aux femmes, sans mention des hommes ; la seconde, très au courant du dossier, a choisi de présenter un acquis anthropologique capital de la Conférence : à savoir, la prise en compte de la personne sexuée. Les réactions de Christiane Jourdan, Présidente de l'Action Catholique Générale Féminine et de Christiane Delteil pour le groupe Jeunes Femmes élargissent la réflexion et tracent des pistes pour l'avenir.

En dehors de Pékin, l'actualité du trimestre fut riche : le Forum des Communautés "Débattre en Eglise" (23-24 septembre 1995, à Vincennes), suivi du séminaire œcuménique "Dans les Eglises des femmes aussi sont ministres" (30 septembre-1er octobre 1995, à Paris).

Les réactions à la lettre du pape aux femmes continuent, alors même qu'une aggravation de leur exclusion du ministère ordonné se produit par l'effet d'une note du Cardinal Ratzinger, voulant engager là-dessus l'infailibilité pontificale. Par ailleurs, l'affaire de Sarah nous a paru emblématique d'une situation féminine encore prégnante dans nos sociétés occidentales. Et puis, hélas ! le gouver-

## éditorial

---

nement français, qui se pique de démocratie, et qui, juste après avoir fondé un observatoire de la parité (qui n'engageait certes pas beaucoup), congédie les deux tiers des femmes de son ministère, pour manque de compétence et d'expérience ; on croit rêver ! Il faut souligner le parallélisme entre l'institution Etat français et l'institution Eglise catholique : d'un côté de belles paroles de réciprocité et de parité entre hommes et femmes, de l'autre une pratique d'exclusion des femmes des rôles d'autorité.

La Rencontre Nationale annuelle de l'association s'est déroulée les 11 et 12 novembre 1995. Les orientations retenues visent à l'application des recommandations de la Conférence de Pékin : parité et égalité vont devenir les maîtres-mots de l'année.

La rubrique "Avez-vous lu ?" souffre de l'abondance du dossier "Pékin" et de l'actualité ; les notes de lecture sont cependant arrivées nombreuses. Merci à leurs auteurs ! Nos lectrices et lecteurs en bénéficieront dans le prochain numéro.

Alice Gombault



Postcard - People's Republic of China

## "Le feu d'artifice de ma vie"

*C'est ainsi que Nanette Courrière, infatigable militante depuis quarante ans pour la place des femmes en politique et dans l'Eglise, a qualifié son voyage à Pékin.*

**P**ékin 95 ou la chance d'être femme...

"Personne n'a jamais rien offert aux femmes sur un plateau, ce sont elles qui, toujours, ont dû se battre pour saisir leur chance".

Saisir une chance, c'est ce qu'ont essayé de faire 36 000 femmes déléguées des 2 000 ONG (Organisations non gouvernementales) venues de 181 pays, durant 10 jours.

Chance de faire avancer la cause des femmes et la reconnaissance de leurs droits.

Occasion pour les délégations de s'exprimer sur la vie concrète des femmes du monde entier, femmes de terrain, d'innovation, de foi, qui avaient soif de communiquer leurs expériences, leurs recherches, leurs tâtonnements, leurs échecs parfois, et leurs réussites.

Sur 42 hectares, un immense forum vivant où l'on oubliait le chantier en cours, la pluie et la boue, les bus et les 120 km de parcours quotidien, les repas plus que frugaux... l'essentiel était "ailleurs" : le partage incessant (400 groupes de travail par jour), le lieu de vie, la tribune offerte aux yeux du monde (il y avait 4 000 journalistes), dégageaient une énergie, une force, un

sens de la lutte, une joie de vivre, absolument étonnantes !

**Les moyens ?** Quelques tentes par pays, par continent, quelques salles pour les débats et partout des murs couverts d'affiches, de tracts, de consignes, d'horaires de manif ..., une ruche (meeting de 400 personnes - sessions de 200 ateliers de 10 à 30 personnes).

**Les sujets ?** en prenant une journée en exemple :

52 sessions sur l'éducation

47 sessions sur l'économie

45 sessions sur la politique et les gouvernements

37 sessions sur la santé

26 sessions sur les arts et la culture

16 sessions sur les races ethniques

13 sessions sur les religions et la spiritualité

11 sessions sur les médias, les sciences et la technologie.

Dans les sessions impliquant la religion auxquelles j'ai participé, nous avons été "attaquées" avec force sur le pouvoir des religions, sur le discours du pape, sur les missionnaires... Il n'était pas facile de présenter Femmes et Hommes en Eglise, qui, dans son titre même, présente deux antinomies. Je n'ai trouvé personne pensant qu'il

existât des femmes "ouvertes" dans l'Eglise, ni que l'Eglise puisse écouter les femmes. Le message de libération de l'évangile ne passe pas, car l'Eglise fait obstacle ; elle est perçue comme castratrice. La parole du pape, soit ne se discute pas, soit n'est pas entendue. Elle apparaît à certaines comme obsédée par le sexe.

**Quatre lieux de culte :** oecuméniquement, musulman (hommes et femmes), bouddhiste, chrétien et catholique. Des célébrations animées par des femmes, chefs de leur Eglise, et des débats "vigoureux".

**Un travail efficace** sur les problèmes de développement, mais aussi la dénonciation des mutilations sexuelles, des mauvais traitements, des viols et violences de toutes sortes : des manifestations et débats permettant de réveiller les consciences pour souligner fortement que les droits des femmes sont des droits humains fondamentaux et qu'ils "ne se découpent pas en tranches".

"N'allons pas à Pékin" titraient certains articles de presse

par rapport à la situation des droits des femmes et des hommes en Chine  
par rapport à la politique appliquée au Tibet

par rapport au droit de censure de la puissance invitante.

Et pourtant... *Il fallait y aller !*

L'expérience positive a confirmé ce choix :

les problèmes sont posés,

proposons des solutions,  
passons à l'action...

La déclaration finale a été votée le 26 septembre sans réserve. La plateforme de résolution n'est pas contraignante pour les États mais les dix acquis du sommet ne pourront plus être ignorés et certains chapitres ont une portée considérable pour l'avenir : l'éducation, la pauvreté, la santé, la famille, la religion, la violence, les conflits armés, le viol, les avortements illégaux, l'héritage, le respect des cultures.

Reste aux États à appliquer ces recommandations. Pékin ne sera qu'une étape mais la dynamique créée par la préparation et la réalisation de ce forum ne pourra plus s'arrêter.

Chacune à sa place, "continuera le combat", forte de la force de chacune, dynamisée par l'espérance dégagee.

Et heureuse... de chanter avec ces namibiennes en fête : "*its wonderful to be woman !*"

Ces forces de vie, de combat, de travail, de courage pour changer les choses et bâtir un monde autre, ont fait résonner en mon être de croyante, ce monde autre -cet autre monde- qui a, pour moi, le nom de Royaume de Dieu !

**J. Courrière**

Déléguée pour Femmes et Hommes en Eglise  
Groupe d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques)

## Impressions pékinoises

*Envoyée au Forum des ONG, pour y représenter FHE, Simone Peccaud, co-présidente de l'association, a été interviewée pour le bulletin sur ses impressions marquantes.*

- **FHE :** *Simone, quelle impression rapportes-tu de la ville de Pékin ?*

**S.P. :** Beijing que les Français appellent Pékin ! Capitale de la Chine : 12 000 000 d'habitants, 8 000 000 de vélos, beaucoup de taxis... Une vieille ville impériale, une vieille ville tartare... et aussi une ville de constructions modernes, une ville en plein développement... Des boutiques multiples, minuscules ou des grands magasins,... une quantité de restaurants dedans ou dehors dans la rue... Une foule de femmes, d'hommes, peu d'enfants.

- **FHE :** *Au Forum des ONG, quelle difficulté particulière as-tu rencontrée ?*

**S.P. :** C'est certainement tout ce qui touche à l'intégrisme, fondamentalisme et traditionalisme, le plus souvent associé à la religion. Imaginez la difficulté de se dire femme et catholique, engagée dans son Eglise, alors que cette dernière véhicule des schémas rétro... On est assimilé à l'Iran ou autres pays intégristes musulmans. On est regardé comme une bête curieuse qui vient défendre l'égalité, le développement, la paix et les femmes, alors que, dans ses attitudes et réactions, l'Etat du Vatican, fief de l'Eglise catholique, défend des thèses souvent contraires.

- **FHE :** *Comment cette préoccupation*

*s'est-elle traduite au Forum ?*

**S.P. :** Au Forum, ces points ont fait l'objet de deux séances plénières, de nombreux ateliers et de multiples manifestations ou défilés. C'est dire combien c'est un souci majeur des femmes dans le monde. Ces idéologies récusent l'aspect libérateur de la pensée et de la foi religieuses. Elles refusent l'égalité entre les êtres humains et prônent un totalitarisme doctrinaire, à l'initiative des hommes. On sait avec certitude que les femmes sont les premières victimes de ces systèmes, avec leurs enfants. Ce sont elles les premières attaquées, accusées, culpabilisées, condamnées (à mort ou à ne plus parler), intimidées de toute façon...

Les intégrismes religieux étaient visiblement présents au Forum, avec d'énormes moyens : plus la date de la Conférence approchait plus les "barbus" et les "cols romains" se multipliaient, endoctrinant et surveillant des "femmes voilées" !

- **FHE :** *Le clivage Nord/Sud fut-il sensible au Forum ?*

**S.P. :** En tant que francophone et face à l'omniprésence de la langue anglaise, j'ai participé à plusieurs ateliers regroupant surtout des Africaines. Celles-ci font preuve d'un dynamisme

vital, car c'est leur survie, au sens propre, qui est engagée dans leurs luttes. Les femmes du Nord ont l'impression de tout maîtriser et de ne plus avoir à se battre. Les Africaines revendiquent le droit à l'héritage, le droit d'avoir de l'argent, parce que cela touche le "vital". Elles se rendent compte que cela passe par l'éducation, mais, non encore dégagées des stéréotypes ancestraux, envoient davantage leurs garçons que leurs filles à l'école. Elles savent aussi combien il sera difficile à une fille instruite d'être acceptée par un homme et de se marier. Elles demandent une maternité responsable (le taux de fécondité est de 6,7%), capable de réduire la mortalité infantile (140% enfants meurent avant l'âge de cinq ans). Mais là aussi les difficultés surgissent des mentalités : l'enfant est un cadeau du mari, si les femmes n'en font plus assez cas, l'homme s'éloigne.

Malgré l'agressivité qui demeure encore contre la colonisation ("Vous nous avez tout pris, nos hommes pour la guerre ou le travail, nos ressources, notre culture"), les femmes du Sud souhaitent que celles du Nord, avec les moyens qui sont les leurs, soient leur porte-parole. Des contacts ont été noués avec des associations : Collectif des femmes du Mali, Réseau Femmes Africaines et Droits Humains, Femmes chrétiennes pour la démocratie et le développement ...etc. Il y aurait là tout un travail de suivi et de solidarité.

• *FHE* : *Le partenariat fut-il une dimension présente au Forum ?*

S.P. : Le concept de partenariat fut peu présent au Forum. Je l'ai cependant rencontré dans les ateliers partagés avec les Africaines. Les "entrepreneuses" s'investissent dans des secteurs commerciaux ou touristi-

ques. Pour y arriver, elles s'organisent, entre elles en mettant en commun leur compétences et leurs connaissances économiques, juridiques ou législatives et en créant des réseaux locaux et internationaux ; elles se relient aussi aux secteurs plus masculins et aux milieux politiques, car il est indispensable de connaître et de se former. Ensuite viendront les études de faisabilité et les évaluations. Des structures souples sont mises en place pour permettre le fonctionnement.

Un atelier a aussi travaillé sur "Femmes et Hommes, partenaires dans le couple". Il y fut question d'exclure à la fois le patriarcat et le matriarcat. Des femmes du Zaïre ont fait état d'une expérience intéressante : sous l'impulsion des Eglises protestantes, une observation a été menée durant 48h sur les travaux accomplis par les hommes et par les femmes ; il fallut conclure que les hommes en faisaient beaucoup moins que les femmes et qu'il leur fallait investir davantage, surtout dans le travail quotidien.

Enfin un des ateliers du dernier jour portait sur les rapports Hommes/Femmes au XXI<sup>e</sup> siècle. Le partenariat y fut présenté comme une alternative à la complémentarité, car on est toujours complémentaire par rapport à quelqu'un, et ce n'est pas l'homme qui est complémentaire de la femme ! Les hommes sont à associer à la cause des femmes, afin de faire évoluer les mentalités vers une égalité des hommes et des femmes.

• *FHE* : *Merci Simone. Nous savons que tu travailles à l'après-Pékin, notamment par ta participation aux réunions de la CLEF (Coordination française du Lobby Européen des Femmes).*

# Marie à Pékin

*Patrick Jacquemont a pensé à FHE, à nos deux déléguées et à toutes les femmes en partance pour Pékin lors de son homélie du 15 août 1995, dans son village natal. Elle mérite de figurer dans notre dossier "Pékin".*

**A**ujourd'hui, se mettent en route activement vers Pékin des femmes du monde entier, pour la célébration de la clôture de la décennie mondiale de la femme. Grand rassemblement coloré et convivial où des femmes vont se reconnaître sœurs dans leur avenir de femme.

Comme Marie et Elisabeth se reconnaissent cousines dans la même attente d'un enfant. Alors vient sur leurs lèvres un cantique que pourront reprendre toutes les femmes réunies à Pékin. Ce chant en effet, quand on ne le dénature pas par une piété édulcorante, est la plus étonnante défense et illustration de ces femmes que Dieu aime, de toutes les femmes d'hier et d'aujourd'hui, de toute l'humanité croyante.

Écoutons d'une oreille nouvelle Marie, Elisabeth et le peuple des femmes qui chantent la bénédiction de Dieu et leur vocation de femme.

### Déployant la force de son bras, il met debout les faibles

Le Dieu auquel nous croyons et auquel croit Marie est un Dieu fort non

pas d'une puissance qui écrase mais d'une vigueur qu'il communique. Alors tous les petits se relèvent. Aux yeux de Dieu, il n'y a pas de faible femme, comme le croient encore certains hommes, mais une femme forte, telle que le livre des Proverbes en fait le portrait. La femme est maîtresse de sa maison, aujourd'hui elle peut être chef d'entreprise, elle sait toujours prendre dans ses bras l'enfant déjà lourd qui pleure.

Marie est forte de cette force là. Elle a dû l'être à la veille mouvementée de l'accouchement de Noël, elle reste forte devant les risques que prenait Jésus, devant même les reproches qu'il pouvait lui faire aux noces de Cana, au milieu de la foule qui l'empêche de rejoindre son fils. Elle est forte, debout, au pied de la Croix, et elle confortera la foi des apôtres, bousculée par la Pentecôte. Seule, ensuite, elle a dû rester forte avec le soutien de Jean.

Cette force c'est aussi la nôtre, femmes et hommes qui célébrons Marie aujourd'hui. Car c'est à nous tous que Dieu donne force dans la faiblesse qui peut être la nôtre, force pour vivre, pour aimer pour croire. La foi est "notre force, notre rempart", comme le chantait Luther, comme les Ortho-

doxes célèbrent le "Dieu fort, le Dieu saint". La puissance de Dieu doit, comme le chante Marie, renverser les puissants. La force de Dieu en nous c'est l'assurance qui naît de ce que les femmes et les hommes savent sur qui ils peuvent compter, comment ils peuvent compter sur Dieu.

### Il comble de biens les affamés

Le Dieu auquel nous croyons et qui a créé Marie est un Dieu qui comble la faim et la soif de son peuple au désert de l'Exode et à la multiplication des pains. Mais il y a un miracle plus exceptionnel et plus quotidien quand une femme allaite son enfant, même si toutes ne le peuvent pas et même si toutes n'ont pas d'enfant. La femme qui a nourri son enfant de son propre sang, lui apprend à se nourrir au sein puis, quand il devient plus autonome, veille sur ce qui est nécessaire à sa croissance.

Marie est ce sein généreux pour Jésus. La piété populaire a su, avec pudeur mais sans pudibonderie, sculpter ou peindre Marie allaitant Jésus qui parfois tend la main vers le sein de sa mère ou joue avec lui. Plus tard, Marie offrira une grappe à l'enfant, surtout dans les pays de vignobles. Ou bien encore elle apprend à Jésus à lire la parole de Dieu pour s'en nourrir comme elle en vit elle-même.

Marie aujourd'hui encore nous offre cette parole de Dieu en nourriture car elle a appris de Jésus lui-même quelle est la vraie béatitude : "Heureux celles et ceux qui écoutent la Parole de Dieu et qui la gardent !" La nourriture de notre foi c'est de manger le livre comme le prophète Ezéchiel, mais avec Jésus la parole et le pain ne font plus

qu'un dans l'eucharistie, le pain qu'une parole accompagne depuis la dernière Cène. Forts de cette nourriture, les Chrétiens peuvent alors travailler à ce que tous trouvent du pain, le partagent, le produisent.

### Il se souvient de sa promesse

Le Dieu auquel nous croyons et auquel a cru Marie est un Dieu qui a de la mémoire. Il ne garde pas seulement souvenir de ses promesses, il renouvelle sans cesse son Alliance. Ce qui a été promis à Abraham le sera à Sara. Les femmes sont gardiennes de la mémoire d'un peuple qu'elles transmettent aux enfants, de génération en génération. "Mamie raconte-nous notre histoire". Et la jeune grand-mère feuillette l'album photos de la famille qu'elle commente pour que les petits-enfants le fassent un jour à leur tour.

Marie, la mère de Jésus c'est Marie-mémoire. "Marie conservait avec soin tous ces souvenirs et les gardait en son cœur". A-t-elle évoqué ses souvenirs pour Jean l'apôtre ? La piété chrétienne a plutôt représenté l'évangéliste Luc en train de faire le portrait de Marie pour écrire son Évangile de l'enfance. Marie a peut-être plus parlé par sa discrétion que par des directives : "Faites tout ce qu'il vous dira". Elle s'efface devant Jésus et durant les premiers siècles, il était impensable de représenter Marie, seule, sans qu'elle nous présente son Fils "Souvenez-vous de Lui", répète Marie à ceux qui récitent le "Souvenez-vous, Marie".

Cette fidélité de la mémoire est celle de la tradition chrétienne. Les Évangélistes se font l'écho à quatre voix de la prédication de Jésus. Et la bonne nouvelle continue sa course. Paul évoque

le souvenir de la foi sans détours qui est en Timothée et *"qui résida d'abord dans le cœur de sa grand-mère Loïs et de sa mère Eunice"*. La catéchèse ne fait que commencer. Les femmes n'en ont pas le monopole mais sont 200 000 en France à faire vivre la mémoire de l'Évangile. Ainsi se perpétue la tradition vivante de la Parole de Dieu témoinnée et transcrite pour le monde d'aujourd'hui.

A Pékin, parmi les nombreuses femmes déléguées par l'ONU, par les Orga-

nisations non gouvernementales, il y aura des chrétiennes dont celles de l'association Femmes et Hommes en Église, l'une d'Evreux, l'évêché sans évêque, l'autre d'Anglet, au Pays basque. Leur refrain au fond du cœur sera celui de Marie, d'Elisabeth et de toutes les femmes du peuple de Dieu : *"Mon cœur exulte de joie, le Seigneur a fait des merveilles pour nous"*. A nous aussi de nous réjouir avec Marie et les femmes de Pékin.

Patrick Jacquemont

## Autres réactions sur la conférence de Pékin

Genève, le 27 septembre 1995 - Des femmes musulmanes et chrétiennes déplorent le document "édulcoré" de Pékin

**D**es femmes musulmanes et chrétiennes, participant à la Quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes, à Pékin, ont critiqué les changements apportés au texte principal de la Conférence dans lequel la condamnation des effets de l'extrémisme et du fanatisme religieux sur les femmes a été à leurs yeux, "édulcoré".

A l'origine, le texte qui porte sur l'extrémisme religieux indiquait que *"toute forme d'extrémisme qu'il soit religieux ou laïc, a un effet négatif sur les femmes et entraîne violence et discrimination. Un climat moral et éthique, empêchant toute forme de corruption dans*

*la société ainsi que l'exploitation des femmes, est donc nécessaire si l'on veut instaurer l'égalité, le développement et la paix"*.

Le nouveau texte, adopté le 11 septembre, affirme : *"Il est reconnu que toute forme d'extrémisme peut avoir un effet négatif sur les femmes et peut entraîner violence et discrimination"*.

*"J'aurais aimé lire une déclaration plus objective, une déclaration plus positive quant à la place de la religion dans la vie des femmes, une déclaration qui aurait dénoncé l'aspect intégriste de la religion"* a déclaré Mme Bosenberg, membre du Comité central du COE. (BSS/ENI)

# Nous étions à Pékin...

*Sous ce titre, la faculté de théologie de Lyon, en collaboration avec le Centre Femmes et Christianisme a organisé, le 25 octobre 1995, une conférence à laquelle participaient Simone Peccaud et Gabriel Marc, Présidents de Femmes et Hommes en Eglise. Voici de larges extraits de l'exposé de Gabriel Marc.*

**L**e bénéfice des forums accompagnant désormais les conférences de l'ONU est considérable. Les participants/tes à ces forums donnent naissance, grâce aux relais associatifs dont ils/elles font partie et à leur impact sur la presse, à une véritable opinion publique internationale qui s'indigne ou prend partie de plus en plus souvent. On en a un exemple avec les réactions aux essais nucléaires après la conférence de Rio, et dans l'isolement du Saint-Siège et des régimes musulmans lorsqu'il est question, comme au Caire et à Pékin, des droits sexuels des femmes.

La série des conférences de l'ONU : sur les enfants à New York en 1990, à Rio sur l'environnement en 1992, à Vienne sur les droits de l'Homme en 1993, au Caire sur développement et population en 1994, à Copenhague sur le développement social en 1995, et maintenant à Pékin sur les femmes, constitue un inventaire cohérent et articulé extrêmement précieux des principaux problèmes de l'humanité à l'aube du 3<sup>e</sup> millénaire de l'ère chrétienne.

### Consensus et débat

Il est intéressant de relever ce qui a fait l'objet de consensus relativement facile et ce qui a fait débat, parfois âpre.

Des avancées nettes se sont produites sur les sept points suivants mentionnés dans la déclaration :

1. Les droits des femmes sont reconnus comme faisant partie des droits fondamentaux de la personne, à savoir le droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction, le droit à la maîtrise de tous les aspects de la santé des femmes, en particulier de la fécondité. En revanche un "droit en matière de sexualité" n'a pas été retenu en raison notamment de ce que ce concept n'est pas encore juridiquement élaboré.

2. L'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'encontre des femmes et des filles.

3. L'émancipation et la promotion de la femme, sa participation dans tous les domaines de la vie sociale, aux responsabilités dans la famille, au règlement des conflits.

4. Promotion de l'indépendance éco-

nomique des femmes pour lutter contre la féminisation de la pauvreté, importance de l'éducation, accès dans des conditions d'égalité aux ressources économiques, notamment la terre et le crédit.

5. Violences lors de conflits armés : le viol systématique, l'esclavage sexuel et la grossesse forcée sont reconnus comme violations des droits fondamentaux et les auteurs de ces crimes doivent être punis. En outre, un moratoire sur l'exportation des mines anti-personnelles, la protection des réfugiées et autres groupes vulnérables et la participation des femmes au règlement des conflits ont été préconisés.

6. Importance du rôle des ONG dans le respect de leur autonomie.

7. Mise en oeuvre sans retour en arrière des décisions des précédentes rencontres.

Comme on s'en doute, les points en débat sont plus nombreux que les points de consensus. On peut en énumérer onze :

1. Egalité et équité : chaque fois que l'on parle d'un droit le terme d'égalité a été maintenu dans les textes mais le terme d'équité reste abondamment employé. Or, il n'a aucune signification juridique, mais seulement culturelle et coutumière, notamment dans les pays musulmans, ce qui autorise toutes les oppressions des femmes et des filles.

2. L'héritage : la formule d'origine "droit à un héritage égal" a été remplacée sur pression des pays musulmans par "droit égal à l'héritage" et ces pays ont souligné qu'ils continueraient d'appliquer la *charia* où la part d'une femme est moitié de celle de l'homme, cherchant ainsi à maintenir la femme dans un état de dépendance sociale et économique. En revanche, le Maroc a

fait état d'une augmentation des donations entre vifs qui permettent d'échapper à la loi coranique.

3. Religion et culture : "l'importance de la diversité culturelle et religieuse" est soulignée, mais est subordonnée à la promotion et à la protection de tous les droits et toutes les libertés fondamentales. Il a fallu veiller en effet à ce que sous couvert de respect religieux et culturel, on ne cautionne pas des discriminations inacceptables : mutilations sexuelles, infanticide des petites filles, inégalité d'accès à l'éducation et à la nourriture, etc.

La délégation du Saint-Siège a fait multiplier, dans le texte, les mentions concernant les valeurs religieuses et éthiques. Mais d'autres délégations, dont celle de l'Europe, ont été agacées par ces répétitions et ont fait supprimer certaines d'entre elles.

4. Familles avec un "s" ou famille sans "s" : la déclaration rappelle le rôle central des femmes dans la famille qui est "l'unité fondamentale de la société et doit être renforcée en tant que telle", tout en précisant ensuite "qu'il existe différentes formes de familles".

Certains pays, l'Union Européenne notamment, souhaitent que le mot soit utilisé au pluriel, pour tenir compte de la diversité des situations et plusieurs pays d'Afrique se sont associés à cette demande.

Pour sa part le Saint-Siège a vigoureusement réagi et beaucoup contribué à ce que le singulier soit maintenu, craignant que se trouve indirectement accréditée l'idée que tout groupe de personnes vivant en communauté puisse être reconnu comme famille. On voit bien que sans le dire on redoute à Rome la reconnaissance familiale des couples d'homosexuels.

5. La responsabilité parentale : sous

ce titre banal se cache un sujet brûlant, la possibilité pour les jeunes d'avoir accès dans la confidentialité à toutes les informations et les services nécessaires en matière de santé sexuelle. C'est la confidentialité qui fait problème car elle semble diminuer la responsabilité parentale. Il y a là réellement une difficile conciliation entre les droits des enfants et la responsabilité des parents, tels que reconnus dans les pactes.

6. La sexualité : comme lors de la conférence du Caire, c'est dans le chapitre consacré à la santé des femmes que se trouvent les principaux articles controversés. Tout le chapitre sur la sexualité a fait l'objet de réserve de la part du Saint-Siège. L'expression "droits en matière de sexualité" ne figure pas dans la déclaration finale, mais le programme d'action comporte la mention suivante que beaucoup n'espéraient plus : "les droits fondamentaux de la femme comprennent le droit d'exercer un contrôle sur les questions relatives à sa sexualité, y compris celles qui concernent son hygiène sexuelle et sa santé en matière de reproduction, hors de toute coercition, discrimination et violence, et de prendre librement et de manière responsable des décisions en la matière. L'établissement de relations égales entre les femmes et les hommes, en ce qui concerne les questions relatives aux rapports sexuels et à la procréation, y compris le respect total de l'intégrité de la personne exige le respect mutuel, le consentement et le partage de la responsabilité d'un comportement sexuel".

7. Le sort des femmes ayant subi des

avortements illégaux : le texte affirme une fois encore que l'avortement ne doit en aucun cas être promu en tant que méthode de planification familiale (ce qui ne manque pas de sel, écrit à Pékin, dans un pays où justement c'est ce qui se passe en grand), mais il précise que les gouvernements doivent

### *Tout le chapitre sur la sexualité a fait l'objet de réserve de la part du Saint-Siège*

réviser les lois qui sanctionnent les femmes en matière d'avortement illégal (en Chine, il est légal !).

8. Genre et orientation sexuelle : cela a suscité d'autant plus de problèmes que le sens de "genre" est intraduisible en beaucoup de langues, à commencer par le français. Ce terme est d'ailleurs ambigu, laissant entendre par exemple que le genre humain n'a pas seulement deux composantes, les femmes et les hommes, mais aussi les homosexuels et les transsexuels. Finalement, ce terme n'a pas été retenu.

9. La prostitution : le texte condamne "l'exploitation sexuelle", mais uniquement la "prostitution forcée". Cette réserve, issue principalement de l'Union Européenne, accrédite indirectement l'existence d'une "prostitution libre". Sous prétexte de liberté, un commerce dégradant pour les femmes se trouve ainsi légitimé, au grand dam de ceux et celles qui luttent contre la prostitution.

10. Les politiques macro-économiques : il n'y a plus de remise en cause du capitalisme libéral, faute d'alternative crédible, alors qu'il génère de criantes injustices économiques, dont les femmes sont les premières victimes.

11. Le travail non rémunéré des femmes : c'était déjà un point important

lors du sommet de Copenhague sur le développement social. Finalement le texte recommande la mise au point de méthodes d'évaluation quantitative du travail non rémunéré permettant éventuellement de le comptabiliser selon une nomenclature distincte de la comptabilité nationale, qu'il s'agisse du travail non rémunéré des femmes mais aussi des hommes, voire des enfants.

### Les réserves du Saint-Siège

J'ai mentionné au passage les interventions du Saint-Siège. Le discours de l'Eglise sur les thèmes des conférences de l'ONU a plusieurs supports. Fin juin, le pape Jean-Paul II a écrit à "chacune des femmes" une lettre relative à la conférence de Pékin, en partie sans doute pour effacer la mauvaise impression laissée à la conférence du Caire. On peut y lire ceci qui est assez neuf

*"le choix de l'avortement (par des femmes victimes de violence sexuelle), qui reste toujours un péché grave, avant même d'être une responsabilité à faire endosser par les femmes, est un crime qu'il faut mettre au compte de l'homme et de la complicité du milieu de vie".*

Pour une fois la responsabilité masculine est mise à sa vraie place. Autre affirmation dans ce texte qui, sans être neuve, est rare et peu vécue, celle d'une complémentarité mutuelle de l'homme et de la femme. Cette mutualité, cette réciprocité fonde ce que FHE appelle un partenariat, qu'il ne faut pas seulement affirmer mais mettre effectivement en œuvre. Certains ont dit à la parution de

ce texte : *quand donc le Pape écrira-t-il une lettre aux hommes aussi, non par jalousie mais pour mettre en route "l'autre partenaire" ?*

Le discours de Jean-Paul II a été efficacement relayé à l'ONU par le chef de la délégation du Saint-Siège, une femme américaine, Mary Ann Glendon qui a dit les mêmes choses à sa façon. Quelques-uns des problèmes ci-dessus y sont mentionnés mais de façon soft, comme il convient dans l'enceinte de l'ONU.

Mais lorsqu'il s'est agi de certains sujets comme les droits sexuels des femmes, le droit à l'information confidentielle pour les jeunes, le respect des religions et des cultures, la définition de la famille, on a retrouvé, comme au Caire, une action diplomatique de pression qui irrite bien des délégations, au point que certaines veulent rappeler que le Saint-Siège n'est qu'observateur et lui dénier la capacité d'intervenir comme Etat. Tout le monde

*Pour une fois la  
responsabilité  
masculine est  
mise à sa vraie  
place*

comprendrait que cette délégation fasse état de ses conceptions élevées en matière morale fondées sur une spiritualité vénérable et dont le monde a certainement besoin. On comprend de moins en moins que la Papauté impose ce qui apparaîtrait comme *sa vérité* avec

les moyens des Etats, comme si l'on était encore au temps de la tiare à la triple couronne.

Un appel à considérer ensemble, dans leur relation de partenariat les femmes et les hommes, à réunir une conférence sur les hommes, qui ont aussi besoin qu'on leur rappelle leurs droits et leurs devoirs, en vue d'une conférence ultime sur la mise en œu-

vre du partenariat aurait peut-être constitué davantage une "bonne nouvelle" qu'une lettre exaltant la femme en soi mais refusant dans l'Eglise même d'en tirer les conséquences.

En définitive, au moment de l'adoption des textes de Pékin, Marv Ann Glendon, au nom d'une délégation de 22 membres dont 13 laïques, une religieuse, 3 laïcs hommes et 5 Monsignori, a relevé comme un affaiblissement des droits de l'Homme qu'on insiste sur ce qu'elle ressent comme une visée individualiste, ce qui vise en réalité la pensée occidentale réputée corrompue mais impérialiste. Curieusement, après avoir déploré *"nous pouvons sûrement faire mieux que de traiter des besoins dans le domaine de la santé des fillettes et des femmes, en accordant une attention disproportionnée à la santé liée à la reproduction sexuelle"*, l'essentiel des réserves de la délégation porte sur ce domaine. Parmi celles-ci on rappelle ce qui avait déjà été

dit par le Saint-Siège à la conférence du Caire à propos de la "santé génésique" : refus de la contraception comme moyen de planning familial et comme moyen de protection contre le sida, refus de toute législation concernant l'avortement, même de détresse,

objection de conscience des catholiques à l'égard des organismes et législations non conformes, refus de reconnaissance de l'homosexualité et donc refus de prendre en compte le terme de "genre", réserve complète sur tout le chapi-

tre relatif à la santé, refus de l'expression "exercice de contrôle des femmes sur leur sexualité" au motif que cela peut encourager le dévergondage.

Le lecture de ces réserves montre bien la limite de tout discours consacré aux femmes sans mention symétrique et complémentaire de ce qui concerne les hommes.

Gabriel Marc

### *Un appel à réunir une conférence sur les hommes*



## **Pékin : Droits et responsabilités de la personne sexuée**

**L**es journaux ont tous souligné la nouveauté et l'importance de ce nouvel acquis : "les droits sexuels". Il y avait là matière à frapper l'opinion. On savait que c'était un des noeuds du débat, un point sur lequel des Etats exprimaient leurs réserves après s'être livrés à une insidieuse guerre d'influence : Islamistes, partisans de la Charia et Vatican (hantise récurrente, du reste, depuis la Conférence du Caire). Parler de la sexualité des femmes, avec en exergue la question de la planification des naissances et de l'avortement ; dévoiler l'opposition triangulaire des démocraties laïques, du Vatican et des pays islamistes, comment la presse n'en aurait-elle pas fait ses gros titres ?

Mais deux remarques s'imposent : les titres sont dans leur grande majorité sérieux, positifs. Point d'extrêmes. Pas de sous-entendus. Pas de soupçons sur une licence féministe, pas de biaisage vers la gaudriole. S'agissant de femmes et de sexualité, c'est un grand progrès !

Par contre, on ne trouve nulle part des commentaires qui mesurent à son juste poids la nouveauté ni qui s'appliquent à une recherche herméneutique,

c'est-à-dire quel sens est donné à la définition d'une personne par cette nouvelle explicitation et affirmation d'un Droit Humain de sexualité.

Ce qu'on a appelé pour faire court des *droits sexuels* sont, en fait, des droits de la personne sexuée.

### **D'où l'on vient**

Il faut s'en souvenir : pendant des millénaires, pour ne parler que de la culture judéo-chrétienne, c'est la particularité sexuelle ou sexuée de la femme - sa capacité à porter et mettre en vie - qui a déterminé son statut ontologique. Et cette hypothèque n'est pas entièrement levée, encore moins est-on quitte de ses conséquences : femme dont l'Eglise veut défendre l'égalité avec l'homme mais qu'elle continue parfois à déclarer - et en tout cas à traiter - comme ayant une nature humaine *spéciale*, femme créée POUR, spécifiquement marquée PAR et spécialement CHARGÉE DE la procréation. En conséquence, son statut ontologique est empreint de fonctionnalité et de relativité. On a dit que la femme était trois fois référente à l'homme :

créée pour lui donner des enfants, tirée de lui et soumise à lui.

L'homme, quant à lui, est porteur de caractères sexuels qui n'infèrent pas sa nature : comment serait-il *spécial* puisque, au contraire, il s'est fait *norme* ?

### Santé et sexualité relationnelle comme caractères constitutifs de la personne

Comme souvent dans cette abondante Plate-Forme (et d'autres textes semblables), les articles qui nous intéressent au chapitre de la santé sont répétitifs sinon redondants. L'un renvoie à l'autre et il faut en lire plusieurs pour trouver le sens global : une définition des droits conséquente à une conception de la personne qui intègre sa santé, la santé comprenant le *bien-être émotionnel, social, physique, mental*. L'emboîtement de l'article suivant indique que la santé implique la capacité de relations interpersonnelles, les droits et *responsabilités* en matière d'acte sexuel et de *droits génésiques*.

Nous avons préféré ne pas morceler les textes et donner quelques articles presque au complet. Les articles numérotés actuellement 96 bis et 97 ont été les plus abondamment cités et, en particulier, le passage sur la liberté de reproduction *hors de toute coercition, discrimination ou violence*. Mais j'invite à les relire en entier et à noter les emboîtements qui font apparaître les liens structurels entre ces réalités connexes jusqu'ici trop souvent dissociées que

sont la santé, la sexualité, l'intégrité de la personne, l'égalité entre les sexes et le bien-être social. C'est un bon exercice de lire cet article 97 dans son entièreté et de repérer comment il implique comme *droit fondamental* la liberté de chacun et la responsabilité partagée de l'homme et de la femme en matière *d'hygiène sexuelle et de procréation*.

N'est-ce pas une superbe définition de la sexualité que de l'affirmer comme afférente au *respect total de l'intégrité de la personne* ? Exigeant le *respect mutuel, le consentement et le partage de la responsabilité des conséquences d'un comportement sexuel*.

art.97 : *Les droits fondamentaux des femmes comprennent le droit d'exercer un contrôle sur les questions relatives à sa (sic) sexualité, y compris celles qui concernent son hygiène sexuelle et sa santé en matière de reproduction, hors de toute coercition, discrimination ou violence, et de prendre librement et de manière responsable des décisions en la matière. L'établissement de relations égales entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les questions relatives aux rapports sexuels et à la procréation, y compris le respect total de l'intégrité de la personne, exige le respect mutuel, le consentement et le partage de la responsabilité des conséquences d'un comportement sexuel.*

(...) *La santé est un état de total bien-être physique, mental et social et non pas seulement l'absence de maladies ou d'infirmités. La santé des femmes comprend leur bien-être émotionnel, social, physique, mental et social et est déterminée par le contexte social, politique et*

Ce qu'on a appelé pour faire court des droits sexuels sont, en fait, des droits de la personne sexuée.

économique de leur vie, de même que par la biologie... (art 91)

(...) Il est indispensable de jouir d'une bonne santé pour pouvoir mener une vie productive et satisfaisante et le droit de toutes les femmes de contrôler tous les aspects de leur santé, en particulier leur propre fécondité, constitue un préalable de leur émancipation. (art 94)

### **Droits humains en matière de relations sexuelles interpersonnelles, de santé et de fécondité**

Il faut se reporter aux textes de la Déclaration des Droits Humains et à celui de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) pour mesurer le chemin parcouru. Le mot sexe n'y figure que dans l'expression *discrimination fondée sur le sexe* ; il ne s'agit pas de sexualité mais plutôt de genre (*gender*). La santé faisait référence au bien-être et à la capacité pour les femmes d'avoir des enfants et d'en choisir librement *l'espace et le nombre* mais il n'était pas fait mention de la *sexualité* en tant que relation, moins encore d'une *vie sexuelle satisfaisante* (Cf. infra, art 96), de *qualité de vie*, de *relations interpersonnelles* ou des *conséquences d'un comportement sexuel*.

*Par santé en matière de reproduction, on entend le bien-être général, tant physique que mental et social, de la personne humaine, pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement et non pas seulement l'absence de maladies ou*

*d'infirmités. Cela suppose donc qu'une personne peut mener une vie sexuelle satisfaisante en toute sécurité, qu'elle*

### **Une superbe définition de la sexualité**

*est capable de procréer et libre de le faire aussi souvent ou aussi peu souvent qu'elle le désire. Cette dernière condition implique qu'hommes et femmes ont le droit d'être informés et*

*d'utiliser... des méthodes de leur choix de régulation des naissances qui ne soient pas contraires à la loi, méthodes qui doivent être sûres, efficaces, abordables et acceptables, ainsi que le droit d'accéder à des services de santé qui permettent aux femmes de mener à bien grossesse et accouchement et donnent aux couples toutes les chances d'avoir un enfant en bonne santé... santé en matière de sexualité qui vise à améliorer la qualité de la vie et des relations interpersonnelles... (art.96).*

### **Violence**

La définition de la violence se trouve élargie elle aussi par cette définition holistique de la santé qui prend en compte toutes les dimensions de la personne (sauf, évidemment, la dimension métaphysique sur laquelle insiste le christianisme).

On a, à Pékin, dénoncé en les désignant par leur nom les différentes formes de violence envers les femmes et fillettes. Ainsi des *mutilations sexuelles* ou *génitales* que M. Boutros Boutros-Ghali a explicitement nommées dans son discours d'ouverture, alors que les conférences précédentes avaient usé de litotes à leur égard.

Pour préparer ou saluer l'ouverture de la Conférence, la presse a amplement puisé dans des rapports prépara-

toires sérieux et fournis. Saluons le fait, repérable et symbolique, que des associations comme Amnesty International, l'ACAT et, pour la France en tout cas, Justice et Paix soient montées en ligne en produisant des dossiers bien informés et accusateurs. Mon propos n'est pas de les répertorier ici. On a déjà dit comment les accusations s'étaient polarisées sur le caractère SYSTEMATIQUE de la violence, depuis les mutilations, meurtres déguisés, foeticides, jusqu'à cette violence domestique trop banale et habituelle qui touche femmes et fillettes : coups, viols, incestes, injures, grossièretés, harcèlement au travail, fardeau des tâches dites "féminines". Tout un chapitre et plusieurs articles concernent les fillettes (art 41 et 259-286). Ne fut pas oubliée l'odieuse systématisation du viol comme *crime de guerre et crime ethnique*. La prostitution n'a malheureusement pas été incluse dans la liste de ces violences ; seule est condamnée la *prostitution forcée* (art. 123).

art. 114 *L'expression "violence à l'égard des femmes" désigne tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée...* (plusieurs paragraphes décrivent alors les différentes formes de violence physique, sexuelle ou psychologique, art 114-123).

Ne mésestimons pas en tout cas le fait que les religions aient été citées en finale de ce chapitre sur la violence (Cf infra).

"Prostitution et Société", Revue trimestrielle du Mouvement du Nid, s'exprime ainsi, dans son numéro du quatrième trimestre 1995 : « Cette fameuse distinction entre prostitution libre et prostitution forcée aboutit (...) à faire le jeu de l'industrie du sexe. La reconnaissance d'une "prostitution libre" ne fera que lui apporter une sécurité et stabilité inégalées, ouvrant le chemin à toutes les formes d'exploitation et de violence. Ramener la question au "choix" des femmes évacue en outre la responsabilité du client, du proxénète et de la société. User des catégories "libre" et "forcée" persiste à faire de la prostitution l'acte individuel d'une femme individuelle et donc à masquer les mécanismes d'une gigantesque industrie qui exploite les êtres ».

Claudine Legardinier

### Religion

On le sait peut-être : l'importance accordée par la Plate-Forme aux convictions religieuses a soulevé des craintes et fut parfois l'objet de vives critiques. On notera pourtant qu'on trouve dans le même article à la fois une prise en compte de et une mise en garde contre le fait religieux. Malgré les recommandations de l'Union Européenne, le terme *intégrisme* n'a pas été retenu, la mise en garde ne concernant que les *extrémismes*.

art.25 bis : *La religion, la spiritualité et la conviction jouent un rôle central dans la vie de millions de femmes et d'hommes... Le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion est inaliénable et tout individu doit pouvoir*

*l'exercer... Il convient toutefois de reconnaître que toute forme d'extrémisme peut exercer un effet négatif sur les femmes et conduire à la violence et à la discrimination.*

art.125 : *Les gouvernements devraient condamner la violence à l'égard des femmes et s'abstenir d'invoquer des considérations de coutume, de tradition ou de religion, pour se soumettre à l'obligation de l'éliminer conformément à la Déclaration sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes...*

### Nouveaux repères pour le partenariat homme/femme

La Plate-forme abonde en affirmations et recommandations qui concernent un nouveau rapport entre les sexes. Sans prétendre les épuiser, et en souhaitant que FHE y revienne plus systématiquement, citons par exemple :

*(...) Le principe de l'égalité et du partenariat entre hommes et femmes et le respect de la dignité humaine doivent prévaloir dans tous les aspects de la vie en société. Il faudrait que les systèmes éducatifs favorisent le respect de soi, ainsi que le respect mutuel et l'esprit de coopération entre les femmes et les hommes (art.120).*

Les appels à de nouveaux rapports entre hommes et femmes sont de quatre types :

- la reconnaissance de *l'égalité, la mutualité et la co-responsabilité,*
- l'implication des hommes (*sensibiliser les hommes... encourager les hommes...*),
- une éducation des filles et des garçons qui puisse lutter contre les préju-

gés et clichés sexistes et adopter des images positives des femmes (il nous faudrait aussi travailler sur des images masculines qui soient aujourd'hui vraiment positives).

La quatrième mesure pourrait à première vue paraître plus technique, c'est la recommandation répétée de programmes, études, projets ventilés ou différenciés par sexe. Il s'agit, par exemple, d'intégrer aux programmes et politiques une perspective égalitaire de sorte qu'avant de prendre une décision, on en mesure les effets éventuels sur les femmes et sur les hommes respectivement (art 106).

En fait, et c'est là-dessus que nous concluons, si ces appels montrent d'abord un souci de rattrapage - *mesures sexistes positives*, dit-on parfois -, ils vont au-delà et entérinent le fait que les différences sexuelles ne sont nullement niées.

Comme la Convention précédente, la Plate-Forme cite les hommes et les femmes, les femmes et les hommes, ensemble, en insistant sur leur *égalité*. Il ne faut pas faire

*L'identité n'a que  
faire d'égalité*

à ce mot le mauvais procès de le confondre avec *identité* (l'identité n'a que faire d'égalité alors que la différenciation est au contraire le substrat, la condition nécessaire à l'égalité).

Pour autant, la Plate-Forme, tout comme la Convention CEDAW, se garde bien de définir les hommes et les femmes, de spécifier leurs capacités, statuts, rôles, privilèges...etc.Elle ne s'applique pas à décrire les différences. Seuls sont retenus, comme faisant l'objet de mesures spéciales, les caractères biologiques de grossesse et choix ou interruption de maternité.

Reconnaitre que les personnes

sexuées - les hommes et les femmes, indépendamment de leurs options de vie sexuelle - sont en état de différenciation et d'égalité et qu'elles ont des droits et responsabilités en matière de sexualité, s'oppose, je le crois, à la pratique encore en cours - sinon explicitement, du moins dans ses conséquences - de chercher à définir le contenu des spécificités sexuelles. Et ceci renvoie à une réflexion précédente sur la conception de la hiérarchie catholique, et tout particulièrement de Jean-Paul II, lorsqu'elle prétend encore, mais de plus en plus périlleusement et arbitrairement, faire coexister l'égalité entre les sexes et la *spécificité féminine* (bull.FHE 63).

Le sujet des droits humains est dorénavant établi comme personne sexuée avec ses capacités, ses droits et ses

responsabilités sociales. C'est à mon sens l'acquis anthropologique capital, le pas décisif de l'étape-Pékin. On est parvenu à une définition positive et intégrale qui conjugue sexualité, santé personnelle et familiale, bien-être social, égalité et différences entre les sexes, sans que celles-ci soient à l'avance définies et autoritairement imposées comme normes se soldant alors, forcément, par une hiérarchisation entre les sexes, des injustices, des exactions, de graves dysfonctionnements personnels, relationnels, familiaux, sociaux (et nous devons ajouter ecclésiaux) et un grand manque de créativité.

**Marie-Thérèse van Lunen Chenu**



## L'ACGF à Pékin

*Deux membres du Bureau National de l'ACGF étaient présents au Forum des ONG. D'autres femmes d'équipes locales ACGF y sont venues, au nom de leurs autres engagements.*

**D**ans ses Buts Apostoliques, « L'ACGF reconnaît un enjeu important dans la dynamique de la promotion individuelle et collective des femmes quand cette dynamique se situe dans un ensemble humain de promotion où hommes et femmes se reconnaissent partenaires.

L'ACGF prend acte des diversités, des conflits et des solidarités qui marquent le monde, tant au niveau des personnes que des situations vécues... »

Aller à Pékin pour l'ACGF, c'était l'occasion de rencontrer des femmes du monde entier, de les entendre dire leurs vies, leurs expériences, leurs projets, leurs espoirs. Montrer que l'Eglise souhaite que « la femme soit reconnue, respectée et valorisée dans sa dignité propre » (Jean-Paul II, Lettre aux femmes), témoigner de notre solidarité avec toutes les femmes, tel était le sens de la présence de l'ACGF, mouvement féminin catholique, dans ce rassemblement.

### Mon témoignage : Conditions de travail

J'étais bien logée à Pékin. Un service de cars a fonctionné régulièrement pour les allers et retours Pékin - Huairou, trajet qui durait au moins 1h1/2. Des taxis réservés aux congressistes avaient été prévus.

Dans notre dossier, nous avons le répertoire de tous les ateliers proposés pendant le Forum, ainsi qu'une carte du site du Forum s'étendant sur 42 hectares. Si les deux premiers jours il a fallu apprendre à se repérer, ensuite nous n'avions plus de difficulté à trouver l'emplacement de l'atelier choisi.

La pluie très abondante du 1er Septembre n'a pas refroidi l'enthousiasme des 36.000 femmes présentes au Forum ; elle a seulement malmené des installations du site et a été une des causes de la suppression d'ateliers.

La cérémonie d'ouverture dans le grand stade olympique de Pékin a été très belle, émouvante, je dirais même pleine de ferveur.

Les ateliers m'ont été occasion de

rencontres et d'échanges avec des femmes de nombreux pays : Madagascar, Haïti, Maroc, Rwanda, Bénin, Zaïre, Canada, Chine,... Nous avons dialogué, nous nous sommes confrontées les unes aux autres.

### Priorités d'action des femmes

Une première constatation, c'est que toutes ces femmes n'agissent pas isolément ; elles sont organisées ; elles font partie d'associations, les ont créées pour répondre à une nécessité de leur pays (surveillance de la régularité des élections), à une revendication (lutter contre les pratiques traditionnelles qui menacent la santé), à une situation (association de veuves). Pour beaucoup, ces créations datent des dernières années: j'ai relevé 1987, 1989, 1994. Des réseaux d'associations se mettent en place pour informer, coordonner les actions, apporter un soutien. Cette création de réseaux d'associations est une évolution depuis Nairobi où les femmes témoignaient plutôt de situations personnelles et individuelles.

La présence massive des femmes - 10.000 à 15.000 à Nairobi, 36.000 à Pékin - manifeste leur désir et leur volonté d'être actrices et actives dans le monde d'aujourd'hui.

Ces femmes souhaitent obtenir l'indépendance économique ; sans argent personnel, la femme est dépendante de son mari ; sans poids économique, elle n'a pas grand pouvoir.

Acquérir cette indépendance économique nécessite une formation, un apprentissage. Les femmes réalisent peu à peu qu'elles ont un pouvoir économique. Cette indépendance économique ne pourra vraiment se réaliser que si le

fardeau de la pauvreté, qui pèse de plus en plus lourd sur elles est éradiqué.

### Violences

Les traditions et les coutumes pèsent lourd sur les femmes et les fillettes. Dans des pays, les filles sont obligées de quitter très tôt l'école pour se marier et faire des enfants. Les mutilations sexuelles existent encore dans de trop nombreuses contrées. Toutes ces pratiques sont des menaces pour la santé. Les jeunes filles, les femmes sont traitées comme des objets.

Les raisons de la montée des intégrismes dans le monde sont nombreuses : effondrement des idéologies totalitaires, désordres mondiaux, peur de la modernité,... Les intégrismes ne sont pas seulement religieux, ils peuvent être ethniques. Ils touchent la vie quotidienne des femmes, craignent la liberté d'expression des femmes et essaient de leur dénier leurs droits.

Cette violence contre les femmes est multiforme, violence physique, mais aussi menaces, coercition. La violence est une prise de pouvoir. Pour lutter contre cette violence, les associations et les femmes s'efforcent de briser le tabou du silence, la dénoncent, luttent contre les stéréotypes, créent des réseaux de solidarité, des centres d'éducation et de prévention.

### Pouvoir de décision

Les femmes sont conscientes que pour faire évoluer les mentalités et les législations, elles doivent être associées aux prises de décisions politiques, économiques, professionnelles.

## dossier

Elles souffrent d'être exclues, marginalisées d'un certain nombre de postes de décision ; on leur demande conseil, mais ce sont les hommes qui décident. Peu de femmes font partie des gouvernements, sont élues députées. Le nombre de femmes diplômées d'universités s'élève, mais celui des femmes chefs d'entreprises reste très faible.

Les femmes revendiquent la reconnaissance de leurs droits non par esprit de revanche sur les hommes, mais pour travailler avec eux à la construction d'un monde de justice et de paix où chacun(e) puisse trouver sa place. Le partenariat hommes-femmes est, pour elles, un problème fondamental ; il demande un changement de mentalité et une formation.

Les deux textes publiés, Déclaration et Plate-forme d'Action, consacrent l'égalité des Droits des femmes et des hommes. La reconnaissance des droits

des femmes, comme droits fondamentaux de la personne humaine est donc acquise. Toute la question de l'après-Pékin est de savoir si ces textes seront ratifiés puis appliqués par les gouvernements et les parlements.

Il revient maintenant aux femmes, aux associations de veiller au respect des textes et d'assurer le succès de la Plate-forme d'Action.

Je ne peux passer sous silence les attaques contre le Saint-Siège, contre les interventions et les réserves émises par la délégation du Vatican. C'est une souffrance. Catholiques, nous sommes interpellées. Maintenir le dialogue avec les associations, les femmes que nous côtoyons, améliorer la communication en Eglise et hors Eglise, c'est notre souhait.

**Christiane Jourdan**

Présidente de l'Action Catholique Générale Féminine



Photo Nanette Courrière.

Au Forum des ONG

## Après Pékin...

**D**epuis un certains temps déjà, des associations à l'intérieur de la CLEF s'inquiètent de la montée des intégrismes politiques, religieux et culturels et c'est la raison pour laquelle, ensemble ou séparément, elles en ont fait le sujet de leur atelier à Pékin.

Le mouvement Jeunes Femmes, mouvement féministe laïque d'éducation permanente d'adultes, a tenu un atelier francophone sur la laïcité : l'exception française, qui a réuni une soixantaine de personnes essentiellement françaises, maghrébines et africaines.

C'était dans la continuation d'une réflexion amorcée lors d'un colloque national en 1991 intitulé "Dieu a-t-il peur des femmes ?" Nous voulions comprendre le poids du religieux dans notre vie de tous les jours et la manière dont, malgré une sécularisation croissante, il continue à imprégner notre éducation, les rôles homme/femme, notre regard sur la sexualité et notre place dans la société.

A Pékin, nous avons été nous-mêmes surprises de la place que tenait le facteur religieux et de la virulence des lobbies religieux. Lors de la conférence préparatoire à New York, aucun atelier sur les intégrismes n'avait été accepté. Nous avons dû détourner un atelier sur

les violences sexuelles en atelier sur les violences exercées au nom de la religion. A Pékin, en revanche, les questions religieuses ont fait l'objet de plus de 80 ateliers, et même sur les 6 plénières, une a été consacrée à la montée des conservatismes dans ses diverses manifestations : religieuse, nationaliste, raciale, ethnique et homophobique.

Pourquoi le religieux a-t-il autant pesé au Forum et à la Conférence de Pékin et quels en étaient les enjeux ?

Nombre de femmes et de théologien-nes, tant musulmanes que chrétiennes, ont témoigné de l'importance positive de la dimension religieuse et de la spiritualité dans leur vie personnelle et dans leurs communautés. Mais beaucoup, et souvent les mêmes, ont dénoncé la manipulation, l'utilisation de la religion pour régir la vie des femmes, leur fixer des codes, des interdits, constituant par là une véritable violence religieuse, qui vient s'ajouter aux violences physiques, économiques, sociales et patriarcales subies par les femmes. Le développement des intégrismes cristallise toutes ces formes de violences.

Pourquoi se manifeste-t-il avec autant de virulence aujourd'hui ? Les causes en sont multiples. Les bouleversements sociaux entraînent la déstructuration des cultures traditionnelles et

la crise des identités collectives. L'aggravation de la crise économique, l'anxiété devant un avenir bouché, la disqualification d'un modèle occidental assimilé au pouvoir hégémonique de l'Occident renforcent les nationalismes.

Nous ne pouvons éviter aujourd'hui une réflexion approfondie sur les phénomènes des extrémismes religieux qui traversent plus ou moins toutes les confessions -en témoigne l'assassinat d'Itzhak Rabin- et qui menacent l'avenir de nos sociétés, mais plus particulièrement la vie des femmes.

La laïcité à la française, formule de séparation tolérante où l'Etat assure la liberté de conscience, tient compte du fait religieux mais ne s'immisce pas officiellement dans les affaires des Eglises, est-elle suffisante pour construire une culture du respect de l'autre et pour lutter contre les peurs, les replis identitaires, le refus de la différence, tous les ingrédients des intégrismes ? Nous-mêmes sommes très attachées à ce modèle, mais celui-ci est très lié à notre histoire elle-même marquée par le christianisme qui autorise cette séparation du spirituel et du temporel. Ne faut-il pas tout un travail de réappropriation et de réinvention pour que la laïcité soit transposable dans les pratiques politiques d'autres pays et d'autres cultures ?

Je voudrais, pour terminer en pensant à l'après-Pékin et au travail de nos associations, suggérer **3 pistes de réflexion** :

1. Dénoncer, nommer les intégrismes est nécessaire mais il nous faut les neutraliser en amont. L'importance de

l'éducation est ici fondamentale. Ne devrions-nous pas œuvrer inlassablement pour qu'elle soit prioritaire ?

2. La crise économique, la pression du chômage, les mécanismes d'exclusion plus la xénophobie, le racisme et le sexisme sont le terreau où s'alimente l'intégrisme dans notre société, spécialement dans nos banlieues. La lutte contre l'intégrisme ne saurait s'envisager sans une profonde transformation sociale et une reconnaissance de l'autre et de l'égalité de dignité de chaque être humain, homme ou femme, français ou étranger.

3. Notre conception de la laïcité s'est affirmée au travers de la séparation du public et du privé, cantonnant la religion dans le domaine privé. L'espace public peut-il délibérément ignorer le religieux ? L'ignorance en ce domaine aussi peut faire le lit de l'obscurantisme. Nombre de théologues musulmanes et chrétiennes à Pékin ont insisté sur la nécessité pour les femmes d'étudier les textes fondateurs (Bible, Coran) avec un regard de femmes. En France, à l'école, à l'Université, ne devrait-on pas insister pour que le fait religieux -et notamment ces textes- soient étudiés et analysés à l'instar d'autres disciplines, comme la psychologie ou l'économie par exemple ?

**Christiane Delteil**

Mouvement "Jeunes Femmes"

24, parc de la Bérengère

92210 Saint-Cloud

Tél. : (1) 47.71.69.39

## La balle est dans le camp des évêques

*C'est la chronique que Monique Hébrard, journaliste à Panorama, a bien voulu nous donner. Elle y réfléchit sur les récents événements ecclésiastiques de France.*

Parmi les sujets au programme de l'assemblée des évêques à Lourdes : l'affaire Gaillot.

Certains d'entre eux en sont bien conscients : si cette "affaire" reste une plaie ouverte presque un an après, c'est qu'elle a cristallisé tant de lassitudes, de frustrations, d'attentes déçues, de souffrances...

Dans un dîner, tout récemment, des hommes et des femmes qui ne fréquentent pas l'Eglise ont longuement et passionnément débattu sur une question surprenante : "la hiérarchie fait-elle partie des dogmes ?" La formulation pourra paraître naïve mais elle est lourde de justesse et de sens. On pourrait formuler autrement : "l'autoritarisme est-il contenu dans le message de Jésus-Christ ?"

L'une des participantes de ce dîner disait sa déception de voir l'affaire Gaillot entérinée, alors qu'elle avait mis en lumière des questions tellement importantes.

Pour les catholiques les plus engagés, l'affaire Gaillot a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, et il est manifeste aujourd'hui que la coupe est pleine et beaucoup sont au bord du découragement ou de la révolte.

Comme le pouvoir romain est venu

interrompre le ministère d'un évêque en son diocèse, ce même pouvoir romain bloque des questions qui agitent le peuple de Dieu, évêques y compris : admission à la communion des divorcés remariés, parole plus nuancée sur la contraception, ordination d'hommes mariés, voire de femmes...

Ces questions sont "sorties" dans plusieurs synodes romains, dans tous les synodes diocésains et même dans des commissions romaines... mais, depuis des décennies, elles restent en suspens, comme figées. La voix de tout un peuple -qui se forme, qui prie, qui exerce une vraie coresponsabilité- est étouffée par la voix d'un seul. Vox populi ne rime plus avec vox Dei.

Et cela les chrétiens ne le supportent plus, vraiment plus.

Pas plus qu'ils ne supportent ce scandale et cette contradiction d'une Eglise dépositaire d'un message d'amour et de pardon, qui apparaît comme un juge et qui, tout en étant tellement inventive et présente dans le domaine de l'exclusion, produit elle-même de l'exclusion.

Dans cette histoire, les grands absents paraissent être les évêques. Mgr Derouet, disant au Forum des Communautés Chrétiennes, en septembre der-

nier, "la balle est dans le camp des évêques", avait sans doute bien perçu la lassitude et l'attente d'un grand nombre de catholiques.

Les évêques sauront-ils trouver les mots ou les gestes qui puissent signifier que non seulement ils écoutent les questions mais qu'ils en sont solidaires et qu'ils soutiennent ce désir légi-

time que la coresponsabilité se traduise aussi dans les décisions.

Cela n'est contraire ni à l'Évangile ni à la Tradition et cela peut tout à fait se vivre dans un esprit de communion avec Rome.

**Monique Hébrard**

## Echos du Forum des Communautés

En 1984, ce fut le premier Forum des Communautés à Lyon ; la préoccupation du rôle des femmes dans l'Église et la société était déjà présente. J'y avais coordonné l'animation d'une assemblée de 70 femmes et quelques hommes. L'expression des femmes était de l'ordre du cri et de la souffrance. Leur communiqué final les situait en deçà de la question posée par le Forum sur la communication quand il s'agit des femmes. Elles y déclaraient : "Pour communiquer, il faut d'abord exister". C'était donc le constat d'une reconnaissance insuffisante de leur être femme, pour pouvoir être vraiment partenaire de communication.

En 1995, plus de dix ans après, le Forum des Communautés intitulé "Débattre en Église" a organisé une assemblée consacrée à la place des femmes dans l'Église. Celle-ci regroupa de 200 à 300 personnes. Le ton a chan-

gé. Du cri, on est passé à l'analyse et de la revendication à l'argumentation. Les propos des intervenantes, dont un intervenant (qui rappela qu'on ne peut s'interroger sur la place des femmes dans l'Église sans poser la question de la place des hommes), destinés à alimenter le débat, furent déjà des analyses enracinées dans les pratiques et mentalités d'aujourd'hui. Certes, l'Église officielle n'a guère changé d'avis sur les femmes ; elle aurait même plutôt durci ses positions. Mais, les femmes ont investi l'Église. Elles y sont présentes, d'une manière de plus en plus compétente, responsable et réfléchie. Elles savent pousser les réflexions issues de leur pratique jusque dans leurs ultimes conclusions théologiques. Il faudra bien en tirer les conséquences un jour prochain, car il y va de l'avenir de l'Église.

**Alice Gombault**

## A propos de la lettre du pape

Grâce aux traductions transmises par Denise Peeters (Bruxelles), nous pouvons suivre les réactions de nos sœurs irlandaises et américaines. Depuis, le contentieux s'est encore aggravé entre les femmes et le pape.

### **C'est un bel effort, Votre Sainteté, mais vous devez faire plus pour vos sœurs**

Extraits d'une "Lettre ouverte au pape", par Nell McCafferty, Irlande, publiée le 16 juillet 1995, dans le "Sunday Tribune" de Dublin (reprise dans "New Women, New Church", Automne 1995)

*Cher frère pape,*

*Merci pour la lettre et vos excuses pour le mal fait aux femmes par l'Eglise catholique. J'accepte les excuses, et je crois très bienvenu le compliment que vous faites au féminisme : "Je ne puis m'empêcher de manifester mon admiration pour les femmes de bonne volonté qui se sont consacrées à la défense de la dignité des femmes, en luttant pour la reconnaissance de leurs droits fondamentaux, sur le plan social, économique et politique. Elles ont pris courageusement cette initiative, en des temps où cet engagement de leur part était considéré comme un acte de transgression, un signe de manque de féminité, une manifestation d'exhibitionnisme, voire un péché !" Ce petit point d'exclamation à la fin du paragraphe marque une touche d'humour et de désapprobation de soi-même que j'aime bien chez un homme. Il suggère aussi -subtilement- une reconnaissance de la faillibilité papale.*

*Maintenant, frère Jean-Paul, nous avons un problème ici en Irlande, à propos de cette lettre. Vous l'adressez personnellement "aux femmes du monde entier". Mais pas une seule des femmes que j'ai contactées jusqu'ici n'a lu votre lettre...*

*... Les femmes à qui j'en ai parlé savent que vous avez fait des excuses pour quelque chose, et m'ont demandé si vous vous rétractiez à propos de la contraception. Non, ai-je répondu. Accepte-t-il des femmes prêtres ? Définitivement non, ai-je dit. Est-ce vrai qu'il a dit que l'avortement "reste toujours un péché grave" ? Oui, ai-je répondu, mais le pape a ajouté que la faute doit aussi être étendue aux hommes, dans ce domaine. Et, est-ce vrai qu'il a exprimé son admiration pour les*

femmes "qui, avec un amour héroïque pour l'enfant qu'elles ont conçu, n'interrompent pas une grossesse résultant de l'injustice d'un viol" ? C'est vrai, ai-je dit, mais hélas, au même moment, la télévision montrait les femmes musulmanes violées en Bosnie, leur utérus ayant été ethniquement nettoyé par la semence chrétienne des soldats serbes...

... D'un point de vue plus concret, et pour mettre en évidence votre ferme propos de vous amender (pour citer l'enseignement de votre Eglise selon lequel l'aveu de la faute doit être suivi d'un amendement), il y a quelque chose que vous pourriez faire à propos de regret que vous exprimez "que le don de la maternité est souvent pénalisé plutôt que récompensé". Une mère, ici en Irlande, a été pénalisée parce qu'elle avait donné deux enfants au Père Michael Cleary... La hiérarchie ici ne veut pas reconnaître que le Père Cleary est bien le père des deux enfants de Phyllis Hamilton, parce que, dit-elle, il lui faut plus de preuves.

Amitiés

Votre sœur Nell

## Comment absoudre le pape ?

Communiqué de Presse du groupe américain Women Church Convergence (25 septembre 1995)

**San Antonio, Texas.** Les membres du groupe WCC, réunis à San Antonio publient aujourd'hui une déclaration réaffirmant que "les Droits des Femmes sont des Droits Humains".

Dans une lettre récente, le pape s'excuse auprès des femmes pour les dommages possibles que l'Eglise aurait pu leur causer dans le passé. Toutefois, et selon la plus traditionnelle des théologies, l'absolution (pardon et réconciliation) pour des péchés commis dans le passé ne peut être donnée si les conditions suivantes ne sont pas remplies :

1. le pénitent doit faire une bonne confession
2. le pénitent doit avoir le ferme propos de ne plus commettre ce péché
3. le pénitent doit réparer les dommages causés.

Avec toute la compassion requise, la

Women Church Convergence, une coalition de 30 groupes de femmes enracinés dans la tradition catholique, déclare que le pape ne peut être pardonné ou recevoir l'absolution s'il ne manifeste pas une vraie contrition du cœur et une volonté de changement d'attitude en ce qui concerne les femmes. Très concrètement, dans trois cas bien spécifiques, nous voulons :

1. Qu'au nom de l'Eglise catholique romaine, le pape s'excuse publiquement auprès de la sœur Carmel McEnroy, qui a été renvoyée du Séminaire St-Meinrad, où elle exerçait la fonction de professeur. Le pape doit veiller à ce que le Séminaire attribue à Sœur McEnroy un dédommagement financier pour la perte de situation et l'engage à nouveau comme professeur au tarif légal en vigueur.

2. Que le pape s'excuse publiquement auprès de la sœur Ivonne Gebara, qui a été "réduite au silence" par le Vatican. Le pape doit lever publiquement cette mesure et rendre à la sœur Gebara la liberté d'écrire, de parler et d'enseigner à nouveau.

3. Que le pape envoie une bénédiction papale et exprime sa gratitude à Patty Crawley (et à son défunt mari, Pat) pour leur fidèle et précieuse collaboration à la Commission vaticane sur la régulation des naissances, il y a 30 ans. Ce simple geste de gratitude est nécessaire pour briser les 30 ans de silence du Vatican et si le pape veut rencontrer le Peuple de Dieu, dont il fait aussi partie.

La WCC remercie et soutient ces femmes et toutes les femmes de foi qui paient un lourd tribut pour maintenir

leur intégrité morale et éthique.

Le Synode des Evêques de 1971 a déclaré : "l'action en faveur de la justice et la participation à la transformation du monde nous apparaît clairement comme une dimension constitutive de l'annonce de la Bonne Nouvelle". La WCC en appelle au pape pour qu'il ne se contente pas de parler, mais qu'il agisse en toute justice avec les femmes dans l'Eglise et dans le monde entier.

La Women Church Convergence organisera une rencontre ouverte dans le cadre du 20e anniversaire de la Women's Ordination Conference, à Arlington, Virginie, sur le thème "Communauté de disciples égaux : Rompant le pain/Faisant justice", 10-12 novembre 1995.

### COMMUNIQUE DE PRESSE

A la suite de la note du Cardinal Ratzinger publiée le 18 novembre, déclarant engager l'infailibilité pontificale sur l'exclusion des femmes du ministère ordonné, des femmes et des hommes, solidairement, désavouent cet acharnement du Vatican, qui rapproche de plus en plus l'Eglise des intégristes de toute confession religieuse. Comment le sexe des ministres peut-il faire partie du "dépôt de la foi" au même titre que la Trinité ou l'Incarnation ? Quelles peurs font ainsi réagir l'Eglise catholique, pour que le pape actuel tente de lier pour toujours ses successeurs sur ce point controversé ? En excluant les femmes du ministère ordonné, l'Eglise les exclue nécessairement de toutes les instances de décision où ne siègent que des clercs.

Deux mois après la Conférence de l'ONU à Pékin, qui apparaît comme le signe d'un processus s'employant à desserrer la malédiction ancestrale de naître femme, le Vatican veut renfermer à nouveau les femmes dans un destin, qu'il appelle "vocation". Mais les enjeux d'une telle politique dépassent la condition scandaleuse faite aux femmes ; c'est l'humanité entière, femmes et hommes, qui est victime de tels agissements, puisqu'il s'agit finalement de s'opposer à tout progrès lui permettant de maîtriser la fatalité et d'exercer sa responsabilité.

21 novembre 1995

Femmes et Hommes en Eglise  
Droits et Libertés dans les Eglises  
68, rue de Babylone 75007 PARIS

## Signes d'une espérance nouvelle ?

*Quelle est la meilleure stratégie pour l'Eglise et pour les femmes : ordonner ou ne pas ordonner des femmes ? That is the question. Albéric de Palmaert nous livre un billet d'humeur sur le sujet.*

La récente décision du Vatican faisant de l'ordination des femmes un problème "régulé" pour les générations à venir, peut choquer, irriter, peiner, révolter. Tout cela à juste titre. Mais permettez-moi de rêver.

Et si vous étiez, Mesdames, mes sœurs, sans le savoir peut-être et surtout sans que ceux qui ont pris cette décision le sachent, signes d'un nouveau monde, prophètes d'une espérance nouvelle.

Si vous étiez ainsi, celles qui, n'étant pas ordonnées, peuvent redonner à chaque chrétien, femme ou homme, sa qualité pleine et entière de prêtre, prophète et roi.

Si vous deveniez alors prémices d'une génération future qui répondra vraiment à ce que le Christ disait au soir du Jeudi saint sans en dissocier les termes : "Prenez et mangez, prenez et buvez et faites ceci en mémoire de moi."

Paroles qu'il adressait à tous, certes à travers les apôtres, qui, pour des contingences de temps et civilisation,

étaient tous des hommes, mais ne les autorisant pas à séparer le partage de l'Eucharistie et la commémoration de cette même Eucharistie. Car nous sommes tous appelés, femmes et hommes, à faire ceci en mémoire de Lui en Eglise, comme nous sommes tous invités à manger le pain et boire à la coupe. Il fut d'ailleurs un temps pas si lointain, souvenez-vous, où seuls, les clercs étaient autorisés à boire à la coupe, voire à la toucher. Mais ces trois points demeurent indissociables.

Alors, devenez, Mesdames, mes sœurs, les témoins de ces paroles, comme vous le fûtes de la résurrection (on le dit assez !) dans le fait même que vous n'êtes pas choisies par quelques clercs pour faire partie de la cléricature. Ne vous en offusquez pas, mieux choisissez-le.

Ce combat pour l'ordination des femmes est peut-être déjà un combat d'arrière-garde.

**Albéric de Palmaert**

## A propos du huis-clos des évêques à Lourdes

*Henri Tincq, journaliste au Monde, président de l'Association des journalistes de l'information religieuse (AJIR), a bien voulu confier à FHE sa perplexité quant au manque évident de partenariat entre les évêques et les journalistes.*

Les journalistes de l'information religieuse viennent de connaître une nouvelle désillusion. Pour la troisième année consécutive - alors que des promesses en sens inverse avaient été faites - ils ont été priés de s'abstenir de suivre les travaux de l'assemblée plénière des évêques à Lourdes, dont tous les participants, par la suite, ont souligné l'intérêt.

Les journalistes sont capables de comprendre que les évêques, secoués par l'affaire Gaillot, souhaitaient, cette année en particulier, se réunir à huis-clos, pour partie de leurs travaux. Mais les séances consacrées au diaconat permanent ou à la discussion du rapport Dagens sur la proposition de la foi dans la société moderne auraient très bien pu leur être ouvertes.

Une nouvelle fois, si décriée (et par les évêques eux-mêmes), l'information

religieuse est coupée de sources directes. C'est une évolution très regrettable, qui contribue au discrédit des journalistes professionnels et à une réduction, comme peau de chagrin, de l'information religieuse dans la plupart des médias français, de plus en plus indifférents ou agacés. Personne ne trouve son compte dans une telle évolution.

Les journalistes l'ont profondément regrettée et, dans un communiqué de leur association professionnelle, ont tenu à dire que toute critique, de la part de la hiérarchie actuelle, sur l'information religieuse sera "d'autant moins reçue et acceptée que les évêques se montreront aussi chiches d'informations et de rencontres".

**Henri Tincq**

## **Dans les Eglises, des femmes aussi sont ministres**

*Tel fut le titre d'une rencontre d'un grand intérêt qui s'est déroulée les 30 septembre et 1er octobre 1995, à l'initiative de Femmes et Hommes en Eglise et de Droits et Libertés dans les Eglises.*

L'objectif de ce séminaire était de s'interroger sur les pratiques de type ministériel exercées actuellement par des femmes dans les diverses Eglises chrétiennes, d'en mesurer les effets sur la théologie traditionnelle du sacerdoce et sur l'évolution des mentalités. Il ne semblait pas que revenir sur l'argumentation pour ou contre l'ordination des femmes soit une bonne façon de procéder. Le séminaire a privilégié une approche plus pragmatique. Le nombre de participants/tes était restreint pour une meilleure écoute, un travail en profondeur et une nécessaire discrétion.

Le séminaire réunit des personnes directement intéressées par les questions que soulève aujourd'hui l'action des femmes dans les Eglises : permanentes en pastorale, responsables de divers services d'Eglise, pasteurs, théologiens et théologiennes... Quatre confessions chrétiennes étaient représentées : protestantisme, anglicanisme, orthodoxie, catholicisme. Une dizaine de femmes ont témoigné de leurs pratiques avec une profondeur d'analyse et une intensité d'engagement d'une très grande qualité. Elles sont situées en réponse aux besoins de communautés chrétiennes. Ce n'est

donc pas à la suite d'une revendication quelconque qu'elles se trouvent en responsabilité. Souvent en situation d'urgence, elles n'ont pas trop le temps de s'interroger sur ce qu'elles ont le droit ou non de faire. On ne peut laisser une famille en deuil sans paroles de réconfort et sans une proposition de prière quelle que soit la forme qu'elle prend ; on ne peut laisser un mourant sans paroles d'apaisement et de réconciliation ; on ne peut laisser une communauté sans rassemblement eucharistique... etc. Ces mêmes situations leur font mesurer les distorsions entre les demandes qui leur sont adressées et les limites de leurs propositions, entre les termes de la lettre de mission, accordée par l'évêque et les besoins du terrain. L'évolution des mentalités est beaucoup plus rapide qu'on ne l'imagine. Cet argument utilisé contre le ministère féminin ne se vérifie guère dans la pratique.

La surprise du séminaire vint de la forte dimension vocationnelle de ces femmes. Leur vocation au ministère presbytéral a pu se manifester alors qu'elles étaient très jeunes : les plus âgées se sont investies dans des ministères de substitution, souvent dans la vie religieuse ; les plus jeunes, comme

Soline Vatinel du groupe irlandais BASIC, militent courageusement et intelligemment en vue d'une modification de la discipline de l'Eglise catholique. Certaines ont demandé accueil à des Eglises sœurs pour ne pas être infidèles à l'appel qui pesait sur elles. Pour la plupart, la vocation est née de la tâche accomplie et de la nécessité où elles se trouvent de la mener au bout de sa signification. Leurs propos allaient bien au-delà d'une simple revendication d'ordination. De toutes façons, elles n'envisagent pas leur vocation dans les modèles anciens. Même si l'ordination des prêtres anglicans fait penser à une entrée dans un système clérical et sacralisé, et finalement à un renforcement de ce système (c'était la crainte "horriifiée" de Joseph Moingt, par exemple), il semble que "les femmes habitent autrement les ornements sacrés" ; plus sérieusement, disons qu'elles habitent autrement la fonction. Leur présence dans des charges cléricales serait de nature à faire éclater de l'intérieur le cléricalisme. C'est là qu'apparaît la force de transformation qui pourrait naître des ministères féminins.

En conclusion du séminaire, Claudette Marquet, pasteur de l'Eglise réformée, constatait : "C'est une nouvelle Eglise qui naît". Celle-ci apparaît d'emblée œcuménique ; la diversité des confessions n'est plus division, mais se présente comme une richesse dans laquelle toutes et tous peuvent puiser. C'est une Eglise réconciliant hommes et femmes, au lieu d'inférioriser ou de sublimer les femmes. C'est une Eglise où le clivage cleric/laïc, avec les difficultés qu'il entraîne, s'atténue. "Certes," ajoutait Claudette Marquet, "les cartes sont brouillées, mais c'est pour les distribuer autrement".

La méthode suivie a permis de mener à bien les objectifs du séminaire, tels que Marie-Thérèse van Lunen Chenu de Femmes et Hommes en Eglise et Bernard Chatagner de Droits et Libertés dans les Eglises les ont rappelés en introduction. Outre les conférences de Grace Davie, sociologue anglicane et de Dominique Stein, psychanalyste (en remplacement au pied levé d'Eric Fuchs, malade), la priorité a été donnée aux témoignages, dont on a préservé l'anonymat. Pour lancer les débats, après chaque série de témoignages, une relecture mettant en relief les convergences et les points importants, fut assurée par un trio situé diversement : Claudette Marquet, Joseph Moingt, jésuite du Centre Sèvres et Alice Gombault de l'Institut Catholique de Paris.

Le journal *Témoignage Chrétien* a couvert l'événement. Sous la plume d'Emmanuel Romer un compte-rendu fidèle et bien documenté a été publié. Jacqueline Babut, de l'Eglise Réformée, a fait connaître les travaux de ce séminaire et son vécu œcuménique par l'intermédiaire du BSS (Bulletin œcuménique d'information), elle y écrit notamment : "Si beaucoup de temps fut consacré au travail des femmes catholiques dans leur Eglise aujourd'hui, des membres d'autres Eglises étaient présents. On s'émerveilla de vivre une reconnaissance mutuelle dans la diversité des témoignages apportés par des voix anglicane, orthodoxes, protestantes au côté des catholiques pendant ces journées."

Des actes seront publiés pour faire bénéficier un public plus large des avancées tant théoriques que pratiques qu'a permis ce séminaire.

Alice Gombault

# Sarah... victoire et défaite

A peine la Conférence de Pékin s'achevait-elle que surgissait sur nos écrans le visage encore enfantin de cette jeune Philippine de 16 ans condamnée à mort pour avoir tué son violeur et ... employeur. Verdict d'une telle injustice que les protestations venant de partout prirent une dimension internationale : les pressions "payèrent", tant les pays du Golfe étaient soucieux de ne pas accrédi-ter l'image cruelle, barbare et moyenâgeuse que la presse occidentale donnait d'eux. Sarah fut "sauvée" avec une peine d'un an de prison ferme à faire et ... cent coups de canne : flagellation tant décriée que le fils de la victime demandait d'en exempter Sarah.

En fait, que dévoile cette affaire ?

D'abord, en raison du viol d'une part, du déni de justice d'autre part (la légitime défense n'ayant pas été retenue), le "cas Sarah" rappelle le mépris et l'infériorité dans lesquelles on continue de tenir les femmes aujourd'hui dans le monde. Faut-il incriminer l'Islam ? Certes, la fameuse "charia" réclame, en cas de meurtre, le prix du sang par la mort, mais la même charia donne le droit de tuer l'auteur d'un viol. Or, ce fut fait, mais... par Sarah, une femme, et non par son père ou ses frères, des hommes ! Et ce fut un tribunal islamique exclusivement masculin qui la jugea.

Néanmoins, rappelons que le récit de la Genèse le plus célèbre de notre tra-

dition chrétienne occidentale est celui de la femme faisant chuter l'homme et, avec lui, l'humanité entière ! Elle est la séduction, la faiblesse morale, la perversité même ; l'homme désirant n'est alors nullement responsable : la vraie cause de son désir... c'est l'objet désiré ! Dans cette logique, il n'y a aucune place pour le viol. Pourquoi un tribunal islamique, à l'heure intégriste, le reconnaîtrait-il, quand nos sociétés démocratiques et "civilisées" ont tant de mal à en faire juridiquement un crime et quand l'Eglise catholique si imprégnée de cette imagerie pré-chrétienne en arrive à proclamer doctrine "infaillible" l'impossibilité sacerdotale de la femme, parce que femme ?

Ensuite, quand le violeur est l'employeur, Sarah la servante ; lui, riche famille du Moyen-Orient, elle, émigrée des pays de la misère que sont Philippines, Inde... que découvre-t-on ? Le cortège effarant d'autres "Sarah", ces esclaves d'aujourd'hui, travaillant jusqu'à dix-huit heures par jour, parfois à peine nourries, logées et vêtues, bat-

L'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT), 71, rue St-Jacques, 75005 Paris, Tel. 45 84 24 24, Fax. 45 83 43 93 appelle à demander au Président de la République française la grâce de Véronique Akobé et d'exiger qu'elle soit libérée immédiatement sans pour autant être expulsée

tues, sans le droit de sortir ni d'être soignées en cas d'accident domestique... Bonne vieille logique de la loi du plus fort ! Mais, dira-t-on, "pas chez nous" ! Pourtant, à Nice, en 1990, pour un cas proche de celui de Sarah, la justice française, laïque, condamnait une jeune ivoirienne, Véronique Akobé, domestique immigrée, à vingt ans de réclusion, au lieu des quinze

réclamés !

Ainsi, Sarah, c'est encore et toujours cette humanité bafouée, niée, victime non seulement des mentalités patriarcales et machistes, mais aussi de l'exploitation éhontée où l'arrogance du riche n'a, pour asservir, ni sexe, ni religion, ni patrie.

**Madeleine Arondel-Rohaut**

## Brèves

### Afrique du Sud

Elles avaient accès à la prêtrise. Désormais, elles pourront être évêques : tel est le nouveau pas, qualifié de "conséquence logique" du précédent, que vient de franchir l'Eglise anglicane

d'Afrique du Sud. Au sein de cette Eglise, la femme est, désormais, l'égale de l'homme.

(L' Actualité religieuse, novembre 1995)

### Femme prêtre tchèque

La nouvelle qui courait sous le manteau est aujourd'hui confirmée : il y a bien eu ordination de femmes au presbytérat dans l'Eglise catholique de Tchécoslovaquie, sous la persécution du régime communiste, dans les années 1968. Ludmila Javorova est l'une d'elles. Aujourd'hui, son ordination

n'est pas reconnue par Rome, pas plus que celle des hommes mariés, ou même célibataires, ordonnés dans le même contexte d'urgence, de risque et de clandestinité. C'est ainsi que l'Eglise officielle rend justice et hommage au courage et à la foi des membres de cette Eglise des catacombes !

(Le Monde, 7 décembre 1995)

# En-train après la rencontre nationale

*Jean-Pierre Philibert, du groupe Femmes & Hommes en Eglise d'Evreux, joue sur les mots. C'est à la fois en train et plein d'entrain qu'il a rédigé ces quelques notes, surtout à l'intention de celles et ceux qui n'ont pu participer à la Rencontre Nationale et à l'assemblée générale de l'association, qui se sont déroulées les 11 et 12 novembre 1995 à Paris. Le nombre important de pouvoirs reçus manifeste l'intérêt porté à la vie de l'association.*

Reprenant le train dimanche soir 12 novembre, j'étais encore sous le charme de la présentation "**Pékin, paroles de femmes, paroles d'avenir**" qui nous avait été faite la veille.

Nanette, Simone et Madame Phan Tu, journaliste à Radio France International, section vietnamienne, nous avaient fait revivre l'événement, chacune avec sa conviction, son tempérament, ses engagements; et nous avons, avec elles, supporté la protection de la police chinoise, erré dans le campus, piétiné sous la pluie, choisi les commissions, participé aux échanges, écouté, parlé du partenariat, partagé les joies de la rencontre, souffert aussi quelquefois.

C'était authentiquement un moment de vie restitué avec simplicité et modestie. En contrepoint, Jean Peccaud, le mari de Simone, nous a rappelé les informations diffusées en France par les médias qui couvraient l'événement et informé des réactions de son entourage.

Le dimanche, après une liturgie œcuménique, vivante et priante qui nous rassemblait en Eglise(s), nous nous retrouvions en assemblée générale :

sorte de grand-messe que toute association normalement constituée se doit d'assurer.

**Rapport moral** : préparation de Pékin; sérieuse notoriété, image de marque valorisée.

**Rapport financier** : satisfaisant mais...

**Elections au Conseil d'administration** : succès général des candidats.

**Vie de l'association** : en plein mouvement.

Marie-Thérèse van Lunen-Chenu se multiplie à l'International et renouvelle son appel à l'aide.

Alice Gombault est maintenant en charge du bulletin. Merci Jean-Pierre Leconte pour le travail réalisé!

Les groupes FHE d'Evreux et de Bayonne se sont mobilisés à la suite de l'éviction de Jacques Gaillot : création et animation d'Evreux Sans Frontières.

Femmes et Christianisme (Lyon) : bientôt dix ans, une réussite à fêter.

**Fixation des objectifs 96** : bouquet final de cette journée; une tempête sous les crânes; des rêves affluent, des idées fusent, des actions sont proposées, des projets sont à construire.

L'Après Pékin, le Partenariat, la Pari-

## vie de l'association

---

té : sur ces trois mots fondateurs, j'ai quitté la salle m'en remettant à la sagesse clarificatrice du Conseil d'Administration ; mon train n'attendrait pas !

Je reviendrai l'année prochaine. Le suivi de Pékin devrait nous permettre une rencontre aussi vivante que cette année, si les réseaux créés à l'occasion

du Forum des ONG et de la Conférence se nouent, se fortifient et se ramifient. D'autant que les politiques comme Alain Juppé et les traditionalistes comme Jean-Paul II vont nous donner du grain à moudre.

Jean-Pierre Philibert

## Adieu

Juliette Raffard est décédée après une maladie de quelques mois. Son enterrement, à l'image de sa vie, fut superbe, une église d'Ivry pleine d'une assemblée très diverse : sa famille et les ami/e/s qui l'entouraient mais aussi des femmes et des hommes, de nombreux étrangers représentant les communautés où Juliette a tenu une si grande place : alphabétisation, femmes immigrées qu'elle avait aidées à former elles-mêmes leur association, groupe d'amitié et de recherches chrétiennes/femmes d'Islam, ASTI...etc.

*Belle et forte Juliette, lumineuse a-t-on entendu en de nombreux témoignages, dont celui de son vieil ami prêtre qu'elle avait rendu sensible à la créativité des femmes. Quand je dis frères et soeurs, affirmait-il, ce n'est pas un vain mot. C'est un mot important dans ma bouche, un mot qui dit la famille humaine et la famille de Dieu dans sa vérité.*

*Juliette qui aimait la vie, Juliette amicale, disponible, enthousiaste, passionnée "par les valeurs qui font vivre" ayant su se mettre en retrait, au service, au rythme des autres. Juliette passionnée par les autres cultures et autres traditions religieuses ; elle savait non seulement les respecter mais s'enrichir, sans peur ; assez éclairée par sa propre foi pour intégrer avec bonheur et maturité des valeurs, venues d'autres traditions religieuses. Une chrétienne libre et responsable, bien souvent critique envers les structures de Rome et les conformismes religieux.*

Elle a participé à nos groupes : FHE, le Forum Oecuménique des femmes chrétiennes d'Europe, le Groupe Orsay, depuis leur création, et elle y tenait une place importante. Marie-Thérèse van Lunen Chenu a tenu à lui rendre justice, devant cette église pleine, de son engagement féministe : *Juliette était féministe, comme beaucoup d'entre nous qui n'avons pas encore d'autre mot pour dire que nous voulons que les femmes soient respectées dans leur identité, reconnues pleinement participantes, créatives, et pour affirmer que nous travaillons à d'autres rapports de partenaires avec les hommes dans la société et l'Eglise.*

## **vie de l'association**

# **FEMMES ET CHRISTIANISME**

Centre de Documentation et de Recherche

Réalisation conjointe de l'Association

Femmes et Hommes en Eglise

et de la Faculté de Théologie

- Responsable de la documentation :* Marie-Cécile Ramel, avec la collaboration de Cécile Bussy, Andrée Girodet et Maryse Riocreux
- Responsables théologiques :* Henri Bourgeois, Isabelle Chaire, Jean Comby
- Permanences :* 25, rue du Plat, 69002 Lyon, mardi et jeudi de 13h30 à 19h et sur rendez-vous.
- Adresse postale :* Femmes et Christianisme, 25, rue du Plat, 69288 LYON Cedex 02 Fax : 72 32 50 19

## **ANIMATIONS**

*Les animations proposées en octobre, novembre et décembre ont connu un franc succès, tant du point de vue de la qualité des interventions que de celle d'un important public.*

### **Conférences**

- Le féminisme : trois générations témoignent...  
Florence Gombault, Yvette Sahuc, Donna Singles,  
Table ronde animée par Henri Denis, 22 janvier 1996, 20h30, salle Burret
- Les enfants du bon Dieu, les catholiques français et la procréation au XXe siècle.  
Martine Sévegrand, 14 février 1996, 18h30, salle Jean-Paul II

### **Ateliers**

- Séances de travail durant une matinée : un sujet précis, un groupe limité, un temps donné.*
- Groupe Marie Balmay : séances de lecture en groupe de pages choisies de Marie Balmay, animées par Françoise Blaise-Kopp, de 9h à 12h30, samedis 10 février 1996 et 4 mai 1996
  - Masculin / féminin : concepts dépassés ?  
Nicole Chopelin, philosophe, samedi 23 mars 1996, 9h à 12h30

**Renseignements et inscriptions : 25, rue du Plat, 69288 Lyon cedex 02,  
Tel. Université Catholique, Service accueil : 72 32 50 12**

#### **Un appel du Centre Femmes et Christianisme**

Le livre de Roger Gryson, *Le ministère des femmes dans l'Eglise ancienne*, Ed. Duculot, 1972, est un classique sur la question ; il est épuisé en librairie et très demandé au Centre. Qui posséderait ce livre et voudrait en faire don au Centre ?

## avez-vous lu ?

**Elisabeth J. Lacelle, *L'incontournable échange, Conversations œcuméniques et pluridisciplinaires*, Ed. Bellarmin, 1994**

L'ouvrage présenté ici a été reconstruit comme une somme à partir de conférences et d'articles qui s'ordonnent autour de *recherches sur la part des femmes (Women's Studies), recherches œcuméniques et inter religieuses, et explorations méthodologiques*.

L'originalité très féconde de l'ouvrage réside dans ce caractère trop rare d'interdisciplinarité, tout au moins si l'on veut bien comprendre ce mot, non seulement comme la mise en dialectique de sciences entre elles - théologie, ecclésiologie, histoire et philosophie des idées, sciences humaines - mais aussi comme une instance réflexive et méthodologique qui prend en compte les grands courants contemporains, dont l'expérience critique des femmes. L'auteure a refusé de s'en tenir à ce qu'elle appelle *le pays plat de la rationalité raisonnante* pour tenter d'appréhender, à l'école de son maître Karl Barth, *la réalité humaine en acte de vie*. Elle s'emploie donc à intégrer dans la théologie, non seulement le labeur de la pensée poétique et artistique, mais aussi l'expérience des femmes, leurs recherches critiques, leur utopie, leurs perspectives d'humanité intégrale et leur apport dans le projet ecclésial et œcuménique.

C'est tout à l'honneur de l'université d'Ottawa d'avoir su reconnaître la valeur scientifique d'une telle approche : Elisa-

beth J. Lacelle a fondé en 1978 le *Groupe d'études interdisciplinaires sur les femmes et les religions*, qui nous a donné plusieurs bons ouvrages dans une nouvelle collection Bellarmin. En 1987, ce furent le *Centre de recherches en sciences des religions*, puis le *Centre canadien de recherches sur les femmes et les religions*. Après l'avoir dirigé pendant plusieurs années, elle a eu la joie de le voir désormais habilité à offrir un programme d'études du troisième cycle.

Quelques pages retracent avec simplicité - et dans un langage goûteux - le parcours de l'auteure. Pionnière, co-initiatrice de plusieurs groupes, maintenant bien connus (entre autres, l'*Association des religieuses pour la promotion des femmes*, le groupe *Femmes et Ministères*), solidaire des mouvements de femmes et du questionnement femmes/Eglise, elle a participé depuis ses débuts à l'instance internationale *Femmes et Hommes en Eglise*.

Ainsi ce livre dense et fécond porte-t-il à la fois la signature très prestigieuse de son auteure, brillante universitaire et celles multiples, anonymes et solidaires de nombreuses femmes, canadiennes surtout, qui marquent de leur critique, de leur créativité et de leur foi notre dernier quart de siècle.

MT LC

**Lumière et Vie, *La non-ordination des femmes. Un moratoire contesté*, septembre 1995, n°224.**

Avec, entre autres, les signatures d'Isabelle Chaire, Dominique Stein, Suzanne Tunc. A lire absolument.

Propos rapportés dans ce numéro par Margareta Dubois-Ingelsson : *"Je peux très bien concevoir que notre esprit moderne d'égalité et de respect ré-*

*ciproque puisse agir comme un poison pour l'Eglise dans sa forme institutionnelle actuelle. Soit ! Nous avons le trésor dans un vase d'argile, or ce n'est pas le vase qui est important"* (Kertin Anér, écrivaine féministe suédoise).

---

## Prix citron

---

à *Alain Juppé pour son remaniement ministériel.*

En renvoyant brutalement huit femmes de son gouvernement le premier ministre a espéré régler un problème d'ordre différent. Il a trouvé en elles un bouc (!) émissaire, porteur des péchés de ses premiers mois de gouvernement. Et il a envoyé dans la Géhenne celles avec qui il avait tant voulu se faire photgraphier à son arrivée à Matignon.

Il n'est pas sûr, hélas pour lui, que la recette soit bonne. "Il a cru ridiculiser les femmes, c'est lui qui s'est ridiculisé" n'hésite pas à affirmer en privé une des écartées.



---

## Prix orange

---

à *la JEC Suisse pour son thème d'année "Hommes-Femmes" (Aristide)*

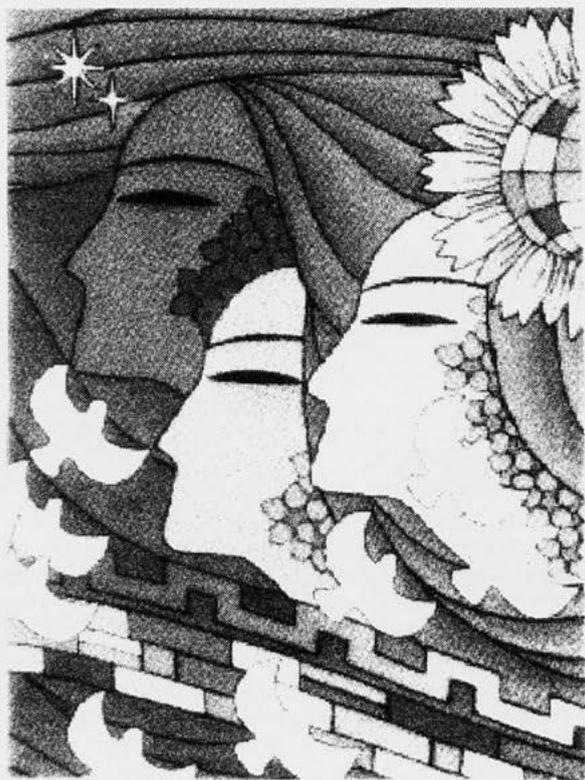
Quelle est la situation actuelle des hommes et des femmes en Suisse, dans la société, dans le monde du travail, dans l'univers de l'éducation, dans l'Eglise ? Que dire des relations (de tous types...) entre hommes et femmes ? Quelle parole tenir en tant que jeunes étudiants chrétiens sur ce sujet ?

Un sondage et l'étude de documents statistiques pour découvrir leurs idées sur les relations d'amour et d'amitié, la répartition des tâches...etc. leur permettront de bien VOIR la situation. Ensuite, à l'aide de textes critiques (des féministes les plus acharnées aux machistes les plus insensibles), ils pourront JUGER. Enfin, les équipes seront invitées à AGIR là où l'analyse aura montré qu'il était nécessaire de s'engager.

*Bravo à la JEC Suisse, FHE attend impatiemment les résultats de cette réflexion d'année.*

---

U.N.FOURTH WORLD CONFERENCE ON  
WOMEN COMMEMORATIVE COVER



**femmes  
&hommes  
eglise**

68, rue de Babylone 75007 Paris

© 47.05.76.99.